

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

PREX de L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

PREX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraissent que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, A. ALLIEN.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,
Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annuaire de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for STATIONS, times, and train numbers. Includes routes from Orléans to Paris and Étampes.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 4,753 fr., versés par 29 déposants, dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 10,626 fr. 80 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,241 fr., versés par 14 déposants dont 2 nouveaux.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 4,075 fr., versés par 8 déposants.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 4,737 fr., versés par 16 déposants.

Il a été remboursé 1,600 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 622 fr., versés par 15 déposants.

Police correctionnelle.

Audience du 31 Août 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé le jugement suivant:

JUGEMENT CONTRADICTOIRE.

— BOKER François-Augustin, 23 ans, conducteur de voitures publiques, né à Bourdon; 8 jours de prison, 5 fr. d'amende et aux dépens, pour outrage, rébellion envers un agent et ivresse manifeste sur la voie publique.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI.

9e liste.

Table of subscription amounts for the 9th list, including names and amounts.

Feuilleton de l'Abeille

DU 4 SEPTEMBRE 1875.

DEUX FEMMES

L'Habitude et le Souvenir.

— Permettez-moi de m'asseoir, mon ami, murmura-t-elle, je suis encore bien faible.

— Mais certainement, s'écria-t-il, asseyez-vous donc. Je vous tiens là sur vos jambes à vous faire des reproches...

Il la fit asseoir, lui plaça un coussin en tapisserie sous les pieds, s'assit près d'elle et lui dit avec une tendresse toute paternelle:

— Voyons, qu'avez-vous éprouvé, que ressentez-vous?

— Une grande lassitude, répondit Hélène, un grand découragement, un épuisement complet de mes forces physiques et morales.

— Que pensez-vous de cela, le médecin?

— Il n'a rien à faire ici, je ne l'ai même pas appelé.

— Cependant, il faut vous guérir.

— A quoi bon? fit-elle d'un air découragé.

— Comment, à quoi bon? répliqua M. de Livry avec vivacité. Mais lorsque vous êtes malade, vous ne recevez pas, et lorsque vous ne recevez pas, je... suis malade aussi.

Elle le regarda et lui dit doucement:

— Vous avez donc de l'affection pour moi, vous?

* * * L'inauguration du Musée municipal, à moins d'incidents difficiles à prévoir longtemps à l'avance, aura lieu le troisième dimanche de septembre.

La Commission donne tous ses soins pour que son travail soit complet pour cette époque peu reculée.

L'aménagement touche à son terme; le règlement est élaboré ainsi que le livret-catalogue.

Nous pouvons même annoncer aux personnes disposées à offrir au Musée des objets rares ou curieux, qu'elles peuvent dès à présent les déposer au secrétariat de la Mairie où il leur en sera délivré récépissé. En faisant ainsi les objets offerts et acceptés pourraient être exposés le jour de l'ouverture et figurer dans la nomenclature de ceux compris au livret.

Plusieurs dons particuliers sont déjà réalisés.

Tablettes historiques d'Étampes.

SEPTEMBRE-1776.

Le Mercure de France publie les couplets suivants adressés

A LA PLUS BELLE DES ESTAMPOISES.

Air: Dans ma cabane obscure.

Aimez, aimez Bergère,
Aimez d'autres amans,
Qui, désirant vous plaire,
Vous font mille sermens!
Leur adresse est extrême
Pour paraître charmans:
Pour moi je dis que j'aime...
Voilà tous mes sermens.

Lorsqu'ils vantent sans cesse
Vos grâces, vos appas,
Ils offrent leur tendresse
Et ne la donnent pas.
A lise, ils font encore
Les aveux les plus doux:
Pour moi je vous adore...
Et ne le dis qu'à vous.

Craignez, jeune Bergère,
Leur esprit séduisant;
Surtout dans l'art de plaire

Que de reproches, à l'adresse d'un absent, renfermait ce monosyllabe, que de douleurs sous-entendues dans ce mot: vous, ainsi prononcé à la fin de la phrase! Mais le baron n'en comprit le sens, ou bien il ne voulut pas paraître le comprendre; il ne répondit qu'à ce qui lui était personnel dans les paroles de la comtesse.

— Si j'ai de l'affection pour elle! s'écria-t-il. Elle le demande... Il y a cinq ans que je vis dans ce salon auprès d'elle, cinq ans qu'aucune journée ne se passe sans que je la voie. Je l'ai connue toute petite fille, je la faisais sauter sur mes genoux, je la gâtai en cachette de ses parents. Plus tard, j'ai voulu lui choisir moi-même un mari, je n'ai pas eu la main très-heureuse, je le reconnais, mais elle n'a pas tardé à être veuve, c'est toujours cela. Enfin, je suis prêt à lui donner tout ce qu'elle voudra, ma vie si elle l'exige, et elle demande si j'ai de l'affection pour elle, l'ingrate?

— Je ne vous le demandai plus, mon ami, et je ne doutai plus de vous, dit Hélène, qui tendit sa main au baron. Ne m'en veuillez pas, continua-t-elle, dans ces derniers temps, j'ai douté de tout, de tous et de moi-même; à l'avenir je vous promets de croire en vous, en vous seul, et s'il m'arrivait d'être encore malade... vous me soigneriez!

— Vrai? s'écria M. de Livry tout radieux. Alors soyez malade tant que vous voudrez, je n'y vois plus d'obstacles.

Elle ne put s'empêcher de sourire; le baron n'y fit même pas attention. Tout entier à sa joie, il continua en ces termes:

— Quelle douce vie nous allons mener! Est-ce que vous reprendrez vos soirées comme par le passé? C'est

Redoutez leur talent.
Ils ont un doux langage
Un langage flatteur:
Ils ont tout en partage...
Mais ils n'ont pas mon cœur.

Par M. BOCEIX, bachelier en droit.

Quelle était cette Belle Estampoise qui, en 1776, faisait battre le cœur du bachelier Bougin? Qui était-ce que ce bachelier Bougin? Les soupirs du bachelier Bougin ont-ils eu de l'écho dans le cœur de la Belle Estampoise?

Ce sont des questions que nous n'avons pu éclaircir et pour la solution desquelles nous accueillerons avec reconnaissance les confidences de nos lecteurs.

4^{er} SEPTEMBRE 1694.

Un arrêt du Parlement décide contrairement à l'opinion émise par dom Fieureau (Antiquités d'Étampes, p. 394), que le Chapitre de Sainte-Croix est de fondation royale.

4^{er} SEPTEMBRE 1808.

M. Laumon, conseiller d'Etat, préfet du département de Seine-et-Oise, assisté de M. Bouraine, sous-préfet, du général Romanet, maire d'Étampes, de M. Sergent, procureur impérial, de M. Héret, juge de paix, préside la distribution des prix de l'Ecole secondaire communale d'Étampes.

L'enseignement comprenait alors:
L'écriture et les éléments de mathématiques, enseignés par M. Prévost;

La septième dont le professeur était M. Nicot;

La sixième et la cinquième, professées par M. Lefortier;

La quatrième, professée par M. Dubos, qui était en même temps directeur de l'établissement.

Les élèves nommés le plus souvent sont:

Dans la classe de quatrième:
Joseph-Etienne Delanoue et Auguste Grandmaison, tous deux nés à Étampes;

En cinquième:
Eloi Angiboust et Victor Constance, aussi nés à Étampes;

En sixième:

inutile, nous nous suffirons bien. Le chevalier et le vicomte ne vous étaient pas d'un grand secours, ils ne s'occupaient que de leurs vieux souvenirs. Quant aux autres, vous leur avez laissé prendre des habitudes nouvelles, ils se sont envolés vers d'autres climats; mais moins intelligents que les hirondelles, ils ne comprendront pas que le printemps est revenu.

— Les avez-vous revus? demanda brusquement Hélène.

— Qui?

— Ceux qui se sont envolés.

— Non. A quoi bon?

— Vraiment, aucun d'eux?

— Mais...

— Ne craignez pas de m'affliger, baron, fit Hélène d'un ton qui semblait naturel, je m'entretiens toujours avec plaisir des personnes que j'ai connues, même quand elles m'ont oubliées.

— Eh bien, j'ai revu... une d'entre elles, répondit M. de Livry, trompé par le calme de la comtesse.

— Qui? demanda-t-elle.

— Maurice.

— Ah! fit M^{me} de Brionne. Il va bien?

— Il m'a paru se porter assez bien.

— C'est en soirée que vous l'avez rencontré? reprit Hélène, après un instant de silence.

— En soirée! s'écria le baron, est-ce que j'y suis allé? Je n'en aurais jamais eu le cœur. Je l'ai vu chez lui, dans son salon. Je ne savais que faire; votre domestique venait encore de me refuser votre porte. Alors je me suis décidé à me rendre chez un de vos anciens amis, pour dire du mal de vous, à cœur joie, avec

François Dejean et Antoine Sedillon, nés à Étampes; Et Louis Quinton, né à Brières;

En septième:

Aimable Maugars, né à Étampes;

Enfin, en mathématiques:

Romain Vallet, né à Étampes.

M. le général de brigade, Romanet, maire d'Étampes, a ouvert la séance par un discours dont nous citons le début, parce qu'il nous fixe sur l'époque à laquelle les études classiques ont été reprises à Étampes, depuis la suppression du collège des Barnabites:

« Messieurs, a dit le général, le système d'éducation dans cette ville a reçu tout l'accroissement dont il étoit susceptible. Par l'établissement d'une Ecole secondaire, il a reçu son complément. Les citoyens sont rassurés sur l'éducation de leurs enfants. Elle a été jusqu'ici l'objet d'une inquiétude légitime; ils sont délivrés de ce pénible sentiment. L'année qui a vu se former cet établissement n'est pas encore achevée, qu'il se présente déjà dans un état florissant. C'est un enfant qui ne vient que de naître; mais c'est un enfant bien constitué, et qui par cela ne peut que prospérer... »

Distribution des prix de l'Ecole secondaire communale d'Étampes. Paris, imprimerie bibliographique, septembre 1808. Brochure in-8° de 46 pages.)

Le discours du général occupe les pages 3 à 40 inclus, il est, il faut bien le dire, un peu long; sous prétexte de traiter du bonheur que procurent les lettres et des avantages d'une éducation publique, il parle de beaucoup de choses; après avoir vanté l'éloquence du second César qui fait des héros, le général a parlé de l'obéissance, de l'égalité, de la régie, de l'ordre, de la méthode, de l'égoïsme, de l'orgueil, de la modestie, de la vanité et de l'amour-propre, du caractère et du naturel, de la Société et de la solitude, de l'émulation, des exercices et des jeux, de l'amitié de collège et de bien d'autres choses encore.

Quant à la distribution des prix proprement dite, elle occupe les pages 41 à 46 inclus.

2 SEPTEMBRE 1792.

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, alors âgé de 20 ans, porteur de la carte et des insignes d'un commissaire

quelqu'un qui pût me comprendre.

— Et vous en avez beaucoup dit tous les deux?

— Beaucoup; je vous ai traitée de la belle façon!

— Et lui? demanda-t-elle encore.

— Lui! répondit le baron, je crois qu'il n'a pas eu le temps de placer un mot. J'allais, j'allais, je ne tarissais pas d'épigrammes sur votre compte, je...

Elle l'interrompit brusquement par cette question:

— Est-il heureux?

— Heureux? je n'en sais rien, dit M. de Livry, mais il m'a paru tranquille.

— Et sa femme, l'avez-vous vue? reprit-elle.

— Oh! oui! fit le baron.

— Comme vous dites ce: oh! oui! n'est-elle pas jolie, aimable?

— Oui, si l'on veut. Mais c'est bien jeune, ça n'a pas vécu, ça ne sait pas dire grand chose; ça n'est pas une femme, enfin.

— Son mari n'est peut-être pas de cet avis? fit observer la comtesse.

— Je ne sais pas trop de quel avis il est. Il parle fort peu, il a l'air absorbé.

— Le bonheur absorbe, dit Hélène.

— Vous croyez? répliqua le baron. Cela ne me produit pas cet effet-là à moi. Quand je suis heureux, il faut que je parle, que je gesticule, que je change de place.

M. de Livry, joignant l'action à la parole, se promenait dans le salon, s'asseyait tantôt sur un fauteuil, tantôt sur un autre, s'approchait de M^{me} de Brionne, s'éloignait d'elle, enfin se livrait à la pantomime la plus vive et la plus fantaisiste. Tout entier à la joie d'avoir

des prisons, pénétre sous ce faux titre dans la prison de Saint-Firmin, et fait connaître à ses anciens professeurs qui y sont détenus les moyens d'évasion qu'il leur a préparés. Tout est prévu, leur dit-il, et vous n'avez qu'à me suivre. Tout avait été prévu en effet; tout, sinon le dévouement sublime de ces vénérables prêtres: « Non, répond l'abbé de Kéranran, proviseur du collège de Navarre; non! nous ne quitterons pas nos frères. Notre délivrance rendrait leur perte plus certaine! »

Les supplications de Geoffroy Saint-Hilaire ne purent vaincre leur résolution. Il sortit, plein de regrets, suivi d'un seul ecclésiastique qu'il ne connaissait pas.

Dans la même journée, le massacre qui, vers trois heures, avait commencé aux Carmes et à l'abbaye, devint général. De sa fenêtre, Geoffroy Saint-Hilaire vit frapper plusieurs victimes: il vit, et cet horrible spectacle lui est toujours resté présent, il vit précipiter d'un second étage un vieillard qui n'avait pas répondu à l'appel, soit qu'il eût voulu se cacher, soit peut-être qu'il fût sourd!

Et pourtant, il restait à sa fenêtre, ne pouvant détacher son esprit de la pensée d'être utile aux ecclésiastiques de Navarre et du cardinal Lemoine, et toujours prêt à saisir les chances favorables qui pourraient naître des circonstances. Il attendit en vain toute la soirée; mais dès que la nuit fut venue, il se rendit avec une échelle à Saint-Firmin, à un angle de mur qu'il avait, le matin même, afin de tout prévoir, indiqué à l'abbé de Kéranran et à ses compagnons. Il passa plus de huit heures sur le mur sans que personne se montrât. Enfin, un prêtre parut et fut bientôt hors de la fatale enceinte, plusieurs autres lui succédèrent.... Douze victimes avaient été ainsi arrachées à la mort, lorsqu'un coup de fusil fut tiré du jardin sur Geoffroy Saint-Hilaire, et atteignit ses vêtements. Il était alors sur le haut du mur, et tout entier à ses généreuses préoccupations, il ne s'apercevait pas que le soleil était levé!

(Vie d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, par son fils.)

5 SEPTEMBRE 1713.

Messire Claude le Doux, baron de Melleville, seigneur d'Outrebois, conseiller de la Grand'chambre du Parlement de Paris, mourut le 5 septembre 1713, âgé de 79 ans.

Il fut enterré au collège de Boissy, paroisse Saint-André-des-Arcs. Il était de la famille des fondateurs de ce collège.

... Messires Godefroy-Jacques-Pierre de Boissy, qui mourut en 1354, Estienne de Boissy-le-Sec, son neveu, et l'un des exécuteurs de son testament.

... Cette fondation a été faite pour cinq boursiers choisis d'entre les plus pauvres, descendants de leur famille tant du côté des mâles que des femelles. C'est ce qui a fait que pour mieux reconnaître les prétendants à ce droit, le principal qui doit être aussi de la même famille, comme choisis entre les boursiers, a fait faire et graver la généalogie de tous les descendants de Michel Chartier, seigneur d'Alainville, et de Catherine Paté, qui étoit descendue des anciens fondateurs de ce collège.

(Mercurie galant, septembre 1713.)

P. M.

Documents sur Guettard.

II.

Nous publions aujourd'hui une nouvelle lettre de Guettard; cette fois, il ne s'agit pas pour lui de justifier sa conduite, ni de faire une profession de foi religieuse; ici, c'est un savant qui cause avec un collègue éloigné, avec un naturaliste, il le met au courant des nouvelles scientifiques de France, il l'entretient des essais et des systèmes nouveaux en vogue parmi les savants, et il dit franchement ce qu'il en pense, enfin il parle de ses travaux; cette lettre aussi nous peint bien l'homme. Le destinataire de la lettre se trouvait alors à Tunis, dans un but scientifique ayant beaucoup d'analogie avec les études auxquelles Guettard se livrait en France. Avant son départ pour Tunis, le correspondant de Guettard avait été admis à l'Académie des sciences, sur la présentation de notre

retrouvé sa fille, son amie, sa camarade, sa chère et bien-aimée compagne, il avait oublié ses cinquante ans, ses cheveux grisonnants et toutes les lassitudes fatalement réservées aux gens qui, dans leur jeunesse, ont mené l'existence parisienne.

Tout à coup le baron fit un bond plus impétueux que ceux qu'il s'était permis jusque-là et courut du côté de la croisée.

— Qu'avez-vous donc, mon ami? demanda M^{me} de Brionne, étonnée de ces mouvements désordonnés.

— Vos rideaux sont ouverts, répondit le baron.

— Eh bien, fit-elle.

— Eh bien, répliqua le baron tout en s'empressant de fermer les rideaux, on voit de la rue vos croisées éclairées: il peut prendre fantaisie à quelqu'un de monter; vous êtes encore souffrante: il ne faut pas vous fatiguer.

— Rassurez-vous, personne ne viendra, dit tristement Hélène.

— S'il ne s'agissait encore que du chevalier et du vicomte, continua M. de Livry, qui persistait dans son idée, on pourrait s'entendre. Ceux-là ont, comme moi, à se plaindre de vous, et ils méritent peut-être qu'on les traite avec quelques égards; mais ceux qui se sont enfilés avant que vous les quittiez...

— Il n'y en a qu'un, dit-elle en interrompant le baron.

— Soit! il n'y en a qu'un; mais si celui-là revenait...

— Il ne reviendra jamais!

— Enfin, s'il revenait, continua M. de Livry, comme de très-mauvais goût après une si longue

compatriote, et il lui avait à ce propos témoigné sa reconnaissance. C'est la réponse de Guettard à ces remerciements que nous publions. La lettre ne porte pas de suscription, elle est datée du 19 juillet 1784; Guettard parle encore d'une lettre que l'Académie vient de recevoir du destinataire, contenant une relation de son voyage à Tunis. A l'aide de ces données, nous nous sommes livré à quelques recherches dans le but de découvrir le véritable destinataire de notre lettre, et nous croyons être parvenu à notre but. Ce destinataire, dans notre opinion, ne peut pas être une autre personne que René Desfontaines, botaniste, professeur au jardin du roi, docteur régent de la Faculté de médecine, et né à Tremblay (Ille-et-Vilaine), le 14 février 1752. René Desfontaines avait été reçu, en 1783, associé ordinaire de l'Académie des sciences pour la botanique et l'agriculture; « sa nomination, dès 1783, à l'Académie des sciences, dit Rabbe (Biographie des Contemporains), montre l'espoir que l'on fondait sur son avenir. En la même année, on lui conseilla d'aller visiter l'Afrique septentrionale, pour en étudier l'histoire naturelle, et plus particulièrement la botanique. D'un autre côté, des lettres pressantes de M. Kerzy, consul à Alger, qui lui offrait tous les secours à sa disposition, le sollicitaient pour la même entreprise, de sorte qu'il s'y détermina. M. Desfontaines passa environ deux ans et demi dans les royaumes de Tunis, d'Alger et de Tripoli; et il y recueillit, non sans éprouver de nombreuses difficultés, et en courant même des dangers, une riche collection de plantes, dont plusieurs sont communes à l'Europe et l'Afrique, mais dont plus de trois cents appartiennent à l'Afrique exclusivement. Le principal résultat de ce voyage a été la publication de l'ouvrage intitulé: *Flora atlantica*, 4 vol, in-4^o. »

Mais René Desfontaines n'avait pas attendu son retour en France, pour faire connaître à l'Académie le résultat de son voyage; en l'année 1784, il adressait à l'Académie des sciences une première relation de son voyage à Tunis, qui a été insérée dans le *Journal des Savants* (août 1784). C'est évidemment à cette relation que Guettard fait allusion dans sa lettre.

Dans cette lettre on voit que Guettard présentait sa fin prochaine, l'écriture aussi est celle d'un homme affaibli par l'âge, elle est tremblée; Guettard, en effet, est mort moins de deux ans après avoir écrit cette lettre, le 8 janvier 1786.

« A Paris, ce 19 juillet 1784.

« Monsieur,

« Ce n'est point à vous à me remercier d'avoir procuré à l'Académie un naturaliste tel que vous, mais à moi à me féliciter d'avoir concouru à l'y faire entrer. Quand on commence comme Tournefort on ne peut que finir comme lui et même mieux que lui, qui seait réunir la connaissance des plantes à celle de la minéralogie, de l'insectologie et de l'ornithologie, on peut se flatter de monter sur les épaules de ce grand homme, lors surtout qu'on sait employer comme vous avec grand plaisir les richesses dont vous venez chargé, et qui ne peuvent que nous instruire et éclairer les amateurs de la science que vous cultivez d'une façon si brillante.

« Comme la minéralogie fait une grande partie de mes amusements, j'ai lu avec plaisir dans votre lettre que presque tout le pays de Tunis est calcaire, avez-vous pu déterminer ce qui ne l'étoit pas? Celui-ci est-il schisteux ou graniteux, renferme-t-il des mines? Je suis fâché que vous n'ayez pas entré un peu au moins dans le désert, il n'est qu'une grande prairie de sables suivant certains voyageurs, il auroit été bon de constater cela et ses bornes. Tachés de déterminer si il s'étend dans le royaume d'Alger et jusquequ, et puis déterminés les montagnes de ce dernier pays et leur nature.

« Je ne doute point que vous ne veniez chargé d'une ample collection de plantes. Celles des insectes... le pays d'Alger vous en fournira encore une. Ce sera un morceau tout neuf et qui vous fera honneur. Elle a souvent été négligée par les voyageurs, il faut comme vous en sentir l'importance pour s'y attacher. Le misérable proverbe ou plutôt le dicton méprisable, c'est un insecte, a bien fait tort à l'insectologie. Moi qui aime beaucoup cette partie, je verrai avec grand plaisir la suite que vous en apporterez.

absence... comme ce serait de la dernière inconvenance...

— Je refuserais de le voir, dit Hélène avec fermeté.

— Et s'il insistait, s'écria le baron qui s'emportait à cette seule idée qu'on pût troubler l'existence de son amie, je crois, Dieu me pardonne, que je serais d'humeur à le provoquer.

— Alors, dit une voix qui partait du fond du salon, refusez de me voir, provoquez-moi, me voici!

Ils se retournèrent vivement et ils aperçurent Maurice. Debout près de la portière en tapisserie qui fermait le salon, il éloignait de la main le domestique qui l'avait introduit et qui voulait l'annoncer.

Hélène, à sa vue, poussa un cri. Puis elle se leva, elle étendit les mains, elle essaya de s'avancer et de parler. Mais, tout à coup, on la vit pâlir, chanceler et retomber.

VIII

Le jour où Maurice consentit à brûler sa correspondance avec M^{me} de Brionne, on aurait pu penser qu'il avait en même temps brisé le dernier lien qui l'attachait à Hélène et qu'il n'existerait plus pour lui de traits d'union entre le passé et l'avenir. Cependant, à partir de ce moment, Thérèse eut, au contraire, la douleur de voir son mari moins pressé auprès d'elle.

Dans les premiers jours de son mariage, elle l'avait trouvé quelquefois triste et un peu agité. Il paraissait tourmenté de quelque secret désir, et en lutte continuelle avec quelque mystérieux ennemi qui l'attaquait sans relâche.

« Une chose bien importante seroit de déterminer la différence des Polypes dans les Lithophytes, les Pirytes Madrepores, les coraux que les mers de ces contrées peuvent renfermer, de même que ceux des corallines. J'ai vu à Marseille un lithophyte violet très grand, très branchu et touffu venant des côtes d'Afrique, il m'a donné une idée de ce que ces mers peuvent donner en ce genre et... de quelques Astroides, il a même fait graver imparfaitement un polype d'un astroïte, qu'il ne connoissoit pas pour être un animal, comme il ne paroit pas ce qu'il en dit. C'est encore la une partie neuve, on a bien dit que ces corps étoient dus à des polypes, mais on n'a pas vu ces animaux.

« Si il dependoit de moy, soyez sur que l'Académie vous ouvrirait continuellement sa caisse pécuniaire, mais je ne suis pas d'un grand poids dans l'Académie. Je n'aurois pas mangé l'argent qu'elle a mangé en la Ballomanie, si j'avois été un des élus de l'Académie. A la fin on ouvrira les yeux sur cette foie. L'histoire qui vient d'arriver a l'occasion d'un qui a été fait à l'Observatoire et qu'on a voulu enlever dans le Jardin du Luxembourg ne peut que y contribuer. Il y a eu dimanche quinze jours, que tout Paris assemblé dans ce jardin, dans les maisons et les rues voisines, on a voulu donc faire enlever ce balon qui avoit au moins soixante pieds de diamètre, après plusieurs heures employées inutilement, le peuple a forcé les portes, est entré dans le jardin, s'est jeté sur ce balon, y a mis le feu, la déchire en lambeaux, a emporté ces lambeaux en triomphe, a brûlé les chaises, les fabricateurs de ce balon se sont évadés comme ils ont pu craignant d'être aussi brûlés. Ils ont été chaniés dans une chanson grotesque qui courent les rues. Un autre balon fait à Saint-Cloud s'est enlevé, mais lorsque ceux qui étoient dans la barque se sont vus dans les nues, la peur les a saisis, ils ont crevé le balon pour descendre plus vite et heureusement ils sont tombés sur un arbre et de la terre, sans se blesser, mais bien troublés de ce beau voyage aérien. Voilà ce qui occupe maintenant Paris et donne matière aux conversations.

« Le Mesmérisme y fournit aussi. La manie se soutient toujours. Bien des gens en rit, d'autres sont toujours dans l'enthousiasme. Ces deux folies sont bonnes pour le français qui s'amuse de tout et s'enthousiasme pour tout.

« Pour nous autres naturalistes attachés nous à la terre. Nous pouvons toucher ce qu'elle nous présente, nous pouvons le faire voir, nous pouvons le figurer et mettre chacun en état de confirmer ce que nous avons vu, et cela sans danger de la vie des amateurs. Il en coûte il est vrai beaucoup de peines et de fatigues aux voyageurs qui comme vous voyagent dans des pays étrangers, mais ils ont la satisfaction d'apprendre des choses vraies et utiles. Je prie l'Etre suprême de soutenir vos forces et d'éloigner de vous toute espèce de incommodités.

« Pour moy je m'occupe toujours à mettre mes observations au net. Je fais graver quelques planches qui restent à graver, et qui doivent entrer dans deux nouveaux volumes des mes Mémoires. Ces deux volumes sont imprimés depuis quelque temps, ces planches à graver en retardent le débit. J'y ai fait entrer mes deux Mémoires généraux sur les vaisseaux des plantes. J'y ai donné une espèce de système méthodique sur ces vaisseaux. Fasse le ciel que je puisse le perfectionner et spécifier les plantes que j'ai examinées et que je soy en état de le faire imprimer, je vous avoue que je serois très flatté de le voir sortir de dessous la presse avant de quitter ce monde. Enfin Dieu decidera de tout, j'observe toujours, et tiens note de mes observations.

« Vivés heureux au milieu de vos embarras et de vos fatigues, soyez persuadé du sincère attachement que j'ai toujours pour une personne aussi intéressante que vous et je me dirai toujours.

« Monsieur,

« Votre très humble obéissant serviteur,

« GUETTARD. »

Comme on le voit par cette lettre, Guettard n'avait pas confiance dans l'aérostation, il se plaint des sacrifices pécuniaires que s'était imposés l'Académie à l'occasion de cette nouvelle découverte; en effet, à cette

Souvent, il en triomphait à force de volonté, et, fier de sa victoire, on le voyait tout à coup redevenir gai, s'amuser d'un rien, et répandre autour de lui une joie un peu trop bruyante peut-être, mais toujours franche et communicative.

D'autres fois, comme s'il reconnoissait qu'il était impuissant à vaincre seul, il appelait Thérèse à son secours, il s'asseyait à ses côtés, il la contemplant longuement, il lui donnoit mille occasions de faire briller devant lui toutes les grâces d'un esprit aimable, fin et déjà réfléchi, ainsi que tous les charmes d'un cœur aimant et dévoué.

Ce moyen lui réussissait d'ordinaire, et, la reconnaissance aidant, il se montrait pour Thérèse d'une bonté parfaite; il imaginait mille moyens de lui plaire, de lui faire oublier les petites négligences dont il s'était rendu coupable vis-à-vis d'elle; il mettait tout en œuvre pour la rendre heureuse. Il devenait jeune, ardent, empressé; on aurait pu le prendre pour un amant âgé de vingt ans, aux pieds de sa première maîtresse.

Mais il arrivoit aussi que la présence de Thérèse ne suffisoit pas à le distraire de ses pensées. Comme le marin qui ne se contente pas du splendide horizon qu'il a devant les yeux, et qui, au-delà de la mer azurée, essaye d'apercevoir le rivage verdoyant qu'il aimait et qu'il a longtemps habité, Maurice, tandis qu'il contemplant sa femme, sembloit parfois évoquer une autre image, chercher d'autres perspectives lointaines. Il devenait alors triste, morose et ne tardait pas à s'éloigner brusquement de Thérèse.

Quant à celle-ci, les inégalités d'humeur de son mari ne lui échappaient pas; mais elle en ignoroit la cause,

époque l'Académie des sciences plaça les deux frères Mongolfier sur la liste de ses correspondants; et elle leur accorda une gratification de quarante mille livres destinée à la construction d'un aérostat qui devoit servir à chercher des moyens de direction.

Guettard, dans sa lettre à Desfontaines, nous donne le récit de deux ascensions qui à cette époque étoient pour les parisiens le sujet de toutes leurs conversations; cette lettre, d'accord avec les *Mémoires* de Bachaumont, nous permet aussi de rectifier une erreur de date commise par M. Figuiet dans les *Mercuries de la science*. Cet ouvrage place l'ascension de l'abbé Miolan dans le Jardin du Luxembourg, au mois de juillet 1783, tandis que cette tentative a eu lieu réellement en juillet 1784.

On lit en effet dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*, sous la date du 27 juillet 1784: « On ne casse de se dédommager par des chansons de l'escroquerie de l'abbé Miolan et consort. On en fait une sur l'air: *Les Capucins sont des gueux*. »

C'est celle rapportée par M. Figuiet et qui commence ainsi:

Je me souviendrai du jour
Du globe du Luxembourg.

Dans les mêmes *Mémoires*, à la date du 3 août 1784, on lit encore:

« Les chansons ne tarissent point sur les derniers ballons: en voici une sur celui du Luxembourg; elle est censée faite par un grivois d'un cabaret de Vaugirard, nommé la Croix Blanche, et sur l'air: *J'avois toujours gardé mon cœur*: »

Ma foi, j'ai bien ri vendredi,
Buvant à la Croix Blanche:
Un ballon promis pour midi
M'a fait pleurer dimanche.

On se moque du vendredi,
En mangeant de l'éclanche;
Mais Dieu se venge, et tout Paris
A jeûné le dimanche.

Vous dont on a trompé l'espoir,
Restez dans vos demeures;
Pauvres badauds, n'allez plus voir
Midi à quatorze heures.

On trouve encore dans l'*Almanach des Muses* de cette époque de nombreuses pièces de poésie sur les ballons, les unes en rient, les autres en font l'éloge. Les théâtres aussi s'en sont amusés, et on a joué aux Variétés-Amusantes une pièce intitulée: *Les Ballons ou la Physicomanie*.

Les chansons et les critiques ne manquaient pas non plus au *Mesmérisme*, dans la *Mesmeriade*, un poète demeura inconnu à consacrer trois chants à se moquer du magnétisme animal et nous représente les provinciaux accourant à Paris pour se faire magnétiser:

D'un côté vient un char plein de paralytiques;
De l'autre vient un fiacre écrasé d'hydropiques.

La Télégraphie sous-marine.

Un journal anglais, donne des renseignements statistiques curieux sur les progrès accomplis par cette branche de la science télégraphique, qui cependant ne date que de vingt cinq ans environ:

Le premier essai d'immersion d'un câble ne remonte pas au delà de 1850. Le premier câble fut posé entre Douvres et Calais; sa longueur étoit de 27 milles; il ne fonctionna qu'un jour.

Le nombre des câbles immergés depuis 1850 jusqu'à la fin de 1874 s'élève à 206, représentant ensemble une longueur de 50,716 milles, soit 20,350 lieues; sur ces 206 câbles, 61 ont cessé de fonctionner, 145 sont en opération. Les deux puissances qui possèdent le plus de câbles sont l'Angleterre et la France.

De ces câbles, les plus longs sont: celui d'Irlande à New-Foundland, qui a 4,896 milles; celui de Valentin au même point, qui a 4,900 milles; celui de Saint-Vincent à Pernambuco, qui a 1,953 milles, et celui de Brest à Saint-Pierre, qui a 2,784 milles. On voit que

et elle n'avait pas encore lieu de se trop alarmer. Elle attribuoit l'espèce de malaise que sembloit éprouver celui qu'elle aimait, à la vie enfermée à laquelle il s'était condamné depuis son mariage. Fidèle aux préceptes qu'elle tenait, disait-elle, de sa mère, et qu'elle a déjà fait connaître, elle essayait de décider Maurice à sortir de son hôtel, et à reprendre quelques-unes des habitudes permises de sa vie de garçon.

« Tes vilains diables noirs t'assiègent sans cesse, disait-elle en riant, cours les chasser au dehors, en compagnie de tes amis, et reviens-moi quand tu voudras; je serai toujours prête à te sauter au cou. »

En principe, elle avait raison de parler ainsi; bien des ménages perpétueraient leurs amours, si la femme savait faire quelques concessions intelligentes au mari et ne prenoit pas à tâche de lui rendre le mariage insupportable par sa monotonie. Pour qu'une chaîne ne se brise jamais, il suffit que, grâce à sa longueur, on puisse circuler dans un certain rayon; on la porte allègrement alors, sans se croire enchaîné, et aucun effort trop brusque n'en use les anneaux. Mais, par exception, les paroles de Thérèse se trouvaient être imprudentes, et l'air de la liberté, qu'elle conseilloit à son mari de respirer, leur devoit être fatal à tous deux.

ADOLPHE BELOT.

(La suite au prochain numéro.)

c'est la France qui a eu l'honneur, jusqu'ici, de poser le câble le plus long.

Les plus grandes profondeurs auxquelles aient été immergés les câbles sont 2.000 brasses pour celui de Malte à Alexandrie; 2.424 brasses pour celui d'Irlande à New-Foundland; 2.623 brasses pour celui de Port-Kurno, d'Angleterre à Lisbonne; 2.760 pour celui de Brest à Saint-Pierre. C'est encore le même câble français qui a été immergé dans les eaux les plus profondes.

Bien qu'un câble ait, dès l'année 1858, franchi l'Océan, et que quantité de câbles aient été construits et posés dans les années suivantes, ce n'est pourtant qu'en 1870 et 1871 que des communications directes furent établies entre l'Angleterre, l'Inde, Singapour, Batavia, la Chine, le Japon et l'Australie. Aujourd'hui, à trois ans de distance, il s'en faut d'un seul câble dans le Pacifique pour que la ceinture du monde soit complète.

Quand ce câble du Pacifique sera immergé, la longueur de la ligne télégraphique continue, ainsi complétée, sera de 5,573 milles, ou 2,269 lieues; elle se divise en trois sections, savoir: de San Francisco à Honolulu, 2,093 milles; de Honolulu à Midway Island, 4,220 milles, et de ce dernier point à Yokohama, 2,260 milles.

Onze autres nouveaux câbles sont projetés: leur longueur totale serait de 17,144 milles, soit 6,890 lieues. Les plus longs de ces câbles seront ceux d'Irlande à la Nouvelle-Ecosse, 2,200 milles; d'Aden à l'île Maurice, 2,800 milles; d'Honolulu aux îles Fiji, 2,900 milles.

Quand ces câbles seront terminés, il n'y aura pas un seul point du monde qui ne soit relié par cet agent merveilleux qu'on appelle l'électricité.

Récits de Chasseurs.

Depuis le commencement de la semaine, la chasse est ouverte dans notre département; après une journée d'exercice, le dîner des chasseurs est sans contredit l'un des actes les plus agréables de la journée; on mange avec bon appétit, les pièces de résistance ne font que paraître, les bouchons volent, on cause, on rit, on plaisante en toute liberté, chacun raconte ses exploits, les histoires abondent, un chasseur en a toujours dans sa tête plus qu'il n'a de gibier dans son carnier. Voici trois aventures de chasse qui nous semblent venir à propos. C'est d'abord le récit d'une chasse au lion; à tout seigneur tout honneur:

Le jeudi 3 août, un indigène de la tribu des Mrahaba, près de Séit (Algérie), se plaignit de ce qu'une troupe de lions avait enlevé plusieurs bestiaux sur le territoire de la tribu, et pria un forgeron nommé Besda de délivrer le pays de ces féroces ravageurs.

Dans l'après-midi du même jour, M. Besda partait pour la forêt des Mrahaba, en compagnie de M. Torrer, charbonnier, et le lendemain vendredi, ils dressaient ensemble une embuscade qui fut prête le samedi.

A quatre heures et demie du soir, les deux chasseurs étaient blottis dans leur affût et y restèrent jusqu'au coucher du soleil sans rien apercevoir.

Mais, à la nuit tombante, un beau lion mâle sortit du fourré, puis traversa un sentier distant de cinq mètres de l'embuscade, et deux coups de feu détonnèrent en même temps: le lion fit un bond immense, poussa un rugissement plaintif et alla expirer à vingt pas; une balle lui avait traversé les pommoux et l'autre lui avait brisé l'épine dorsale.

A peine les cris du lion s'étaient-ils fait entendre, qu'apparut une lionne furieuse et courant autour du refuge des chasseurs, toutefois sans les approcher assez près pour leur permettre de tirer avec chance de toucher. — Pendant deux heures ils restèrent dans l'attente; mais le fourré était trop épais et la nuit trop noire pour espérer obtenir un second succès; et, à bout de patience et gagnés par le sommeil, ils allumèrent des branches sèches et la lionne s'éloigna.

Les chasseurs trainèrent alors leur proie sous une broussaille et retournèrent coucher à la Déchera, d'où, le dimanche matin, le lion a été triomphalement transporté à Bordj bou-Arréridj par les indigènes, heureux d'en être débarrassés.

D'après les habitants du Srah, il reste encore dans leur canton six ou sept lions de diverses tailles, qui continuent à leur causer de graves préjudices: aussi invitent-ils les partisans de ce genre de chasse à profiter des admirables nuits d'été pour aller les délivrer de leurs féroces hôtes.

A ceux que la curiosité ou le soin de leur santé conduirait dans les Pyrénées, nous recommandons de ne pas trop se presser de tirer sur les ours qu'ils rencontreraient; en croyant tuer un ours, ils pourraient se rendre coupables d'homicide par imprudence; voici à ce sujet une anecdote récente arrivée dans le département de l'Ariège:

Le héros est un général russe et quelque peu prince, qui se refait la santé avec nos eaux des Pyrénées. Chaque matin, après le verre d'eau traditionnel, le général fait une promenade à cheval aux environs d'Aulus, aux grottes voisines, autour des lacs ou le long de la montagne. Or, l'autre jour, il s'était égaré assez loin et tournait un sentier, quand un ours énorme et pas rassurant du tout lui barre tout à coup le passage.

Le général jugea à propos de se replier en bon ordre, et le soir, à la source, il conta à des compatriotes sa rencontre imprévue. Une odeur de poudre monta aux narines des auditeurs, qui entrevirent une de ces émouvantes chasses comme on en fait dans les bois de Tsar-kou-Coulo.

Le lendemain, perchés dans des breaks bourrés de provisions de bouche et de munitions de chasse, nos Russes partirent pour la montagne. Au même détour du sentier, le même ours parut; mais il n'était plus seul: trois camarades, non moins velus et de mine fort inquiétante, l'accompagnaient. Nos chasseurs sautèrent aux fusils.

Le général épaula; il allait tirer quand apparurent une solide paysanne et son homme, qui, effarés, coururent vers nos Russes, en gesticulant et en criant: « Ne tirez pas, ne tirez pas! » Le général, qui ne plaisante pas, leur fit signe de s'écarter; nos paysans insistèrent. — Mais vous ne savez donc pas où vous êtes?

— Non, braves gens. — Mais vous êtes à Ustou. — Quoi, Ustou? — mais c'est ici que l'on instruit les ours qui courent les forêts, et ceux-ci sont nos élèves.

Et, pour prouver qu'ils étaient bien professeurs de l'Université libre pour ours, nos paysans firent exécuter à leurs bêtes un pas de quatre devant nos chasseurs ébahis.

Enfin cette dernière histoire nous apprend qu'en Italie, la police est aussi méfiante qu'en France:

— La princesse et le prince X... partaient, un de ces derniers soirs, de Livourne, et étaient accompagnés jusqu'à la station de quelques-uns de leurs amis.

La princesse avait attaché à sa ceinture un petit revolver. Deux gardes de la sûreté publique suivaient pas à pas l'élégante dame qui se promenait et conversait en attendant le départ du train.

Les gardes paraissaient tenir entre eux un concubule. Tout à coup l'un d'eux s'avance, se présente à la princesse, et s'adressant à elle: Votre port d'armes? lui demanda-t-il. Le prince, qui est chasseur comme le fut Nemrod, avait précisément dans sa poche son port d'armes, et le lui montra; mais en même temps, il demanda à l'agent le motif d'une question faite dans une telle circonstance.

— Cela ne suffit pas, répond le garde; le revolver que porte madame est hors de la mesure ordinaire, et je dois constater la contravention.

La belle princesse détache froidement le revolver de sa ceinture, le dirige sur le garde qui recule, presse le ressort, et le revolver faisant explosion, laisse échapper un étui à aiguilles, un dé à coudre, et d'autres projectiles aussi peu meurtriers.

Les gardes, « honteux et confus », se hâtèrent de faire volte-face, pendant que les témoins de cette scène riaient aux éclats.

Objet perdu et retrouvé.

Le sieur Popot Eugène, cultivateur à Sémonville (Eure-et-Loir), propriétaire du portefeuille perdu le 7 août dernier, qui contenait 930 fr. en billets de banque, fait connaître que son portefeuille était resté chez lui, et que c'est par erreur qu'il l'avait déclaré perdu.

Etat civil de la commune d'Etampes.

DÉCÈS.

Du 24 Août. — GILSON François-Dominique, 44 ans, propriétaire, rue Sainte Croix, 41. — 27. IMBERT Lucie, 3 mois, rue Saint Martin. — 30. EMERY Dominique-Alexandre, 70 ans, ancien boucher, Asile des vieillards. — Du 2 Septembre. CHARPENTIER Louise, 7 mois, rue de l'Hospice, 12.

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science: le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, du DOCTEUR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTEUR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLIER, de Turare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St-Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. Pasquier, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chausseurs. 52-37

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-37

Un Journal parlementaire.

DÉPUTÉS FONDATEURS:

MM. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU, CHARON, CRÉMIER, FAYE, FOURCAND, GRÉVY, JOZON, O. de la FAYETTE, LEROYER, LUCET, MÉLINE, RAMEAU, RIONDEL, LÉON ROBERT, Ch. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WARNIER, WILSON, etc.

Reorganisée sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre Gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité, l'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure: le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place insuffisante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS: 16 francs par trimestre.

BUREAU: RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE

offerte aux abonnés nouveaux: Le Siècle de Paris, un beau volume in-8°.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

(4) Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 100.

VENTE

Par suite de conversion de saisie immobilière, EN LA MAISON D'ÉCOLE DE VALPUISEAUX, Et par le ministère de M^e SAUCIER, notaire à Maisse, Commis à cet effet,

MAISON

Sise au Petit-Frenneville, Commune de Valpuiseaux.

AUTRE MAISON

Sise au Grand-Frenneville, Même commune.

CINQ PIÈCES DE TERRE

Sises aux terroirs de Bouville et de Valpuiseaux,

LA NUE-PROPRIÉTÉ D'UNE AUTRE MAISON

Sise au Petit-Frenneville,

EN 8 LOTS.

Le tout appartenant au S^r PAVÉ, instituteur, demeurant ci-devant à Villettes, et actuellement à Gambais, arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise).

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 3 Octobre** mil huit cent soixante-quinze, **Heure de midi.**

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que: En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le dix août mil huit cent soixante-quinze, enregistré,

Il sera, Aux requêtes, poursuites et diligences de: 1^o M. Eléonore PERTHUIS, marchand de Vaches, demeurant à Longueville, commune de D'huison; Créancier poursuivant;

Ayant pour avoué M^e Louis-Laurent Chenu, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 100;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Florentin Louis-Gustave Privé, instituteur, demeurant à Villettes;

Ayant pour avoué M^e Léon Breuil demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 50;

Et encore en présence, ou eux dûment appelés, de: 4^o M. Florentin Maurice, cultivateur, demeurant à Boigny, commune de Baulne;

« Tant en son nom que comme étant aux « droits de: 1^o Jean-Pierre Hébert, cultivateur, « et Marie-Julienne Doussin, sa femme; — 2^o « Charles-Frédéric Doussin, cultivateur; — 3^o « Jean-Baptiste Michaut, cultivateur, et Pau- « line Doussin, sa femme, tous demeurant à « Valpuiseaux; — 4^o et Jérôme-Isidore Martin, « cultivateur, et Henriette Doussin, sa femme, « demeurant ensemble à Bouville. »

2^o M. Valentin Marchon, meunier, demeurant à Etampes;

3^o Madame Julienne-Louise Pays, marchande de faïence, demeurant à La Ferté-Alais, veuve Pierre-Gabriel Deneuille;

Ces trois derniers créanciers hypothécaires inscrits; Ayant pour avoué M^e Louis-Laurent Chenu, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 100;

Et enfin en présence, ou eux dûment appelés, de: 4^o M. Jules-Alfred Braille, ancien meunier, propriétaire, demeurant à Milly;

2^o Madame Célestine Estelle Hutteau, épouse de M. Benjamin-Louis Pillas, cultivateur, avec lequel elle demeure à Brouy, et son mari pour l'assister et l'autoriser;

3^o Et madame Louise-Rosalie Hutteau, épouse de M. Alfred-Florizet Pillas, maçon, avec lequel elle demeure à Nangeville (Loiret), et son mari pour l'assister et l'autoriser;

Ces trois derniers également créanciers hypothécaires inscrits;

Ayant pour avoué M^e Léon Breuil, demeurant à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 50;

Procédé, le **Dimanche trois Octobre** mil huit cent soixante-quinze, heure de midi, en la maison d'école de Valpuiseaux, et par le ministère de M^e Saucier, notaire à Maisse, commis à cet effet, à la vente par suite de conversion de saisie immobilière des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION:

Premier lot.

Une Maison sise au Petit-Frenneville, commune de Valpuiseaux, construite en moellons, couverte en chaume, composée, au rez-de-chaussée, d'une chambre à feu dite cuisine ou maison, et d'un grenier au-dessus; grange à côté également construite en moellons et couverte en chaume.

En retour de ladite grange dont il est séparé par une porte donnant accès au jardin ci-après désigné, fournili également construit et couvert, ayant entrée sur la cour et vue sur le jardin par une croisée; cave sous ce fournil.

Maison inachevée construite en moellons et couverte en tuiles plates, sur l'emplacement d'une grange de deux espaces, disposée de manière à établir un premier étage et grenier au-dessus, avec plusieurs ouvertures, et sans que les solives soient garnies et qu'aucune fermeture soit préparée pour les ouvertures dont on ignore la destination.

Cour au milieu desdits bâtiments, dans laquelle se trouve un puits, close tant par les bâtiments que par des murs, et ayant entrée par une porte charretière sur la rue.

Le tout tenant par le devant (côté ouest) au chemin de Frenneville et à la maison qui sera désignée ci-après,

par derrière au jardin qui sera désigné également ci-après, d'un côté (nord) les sieurs Michaut et Mulot, et de l'autre côté Paulin Darblay.

Un jardin derrière les fournil et maison inachevée ci-dessus désignés, contenant environ dix-neuf ares seize centiares, clos de murs sauf du côté est, planté d'arbres fruitiers paraissant en bon rapport, et dont la partie principale, du côté est, est ensemencée en méteil; treilles en bon état le long du mur de Michaut.

Ledit jardin touchant d'un côté (ouest) le saisi à cause des bâtiments ci-dessus désignés, d'autre côté Michaut, d'un bout Michaut, et d'autre bout Paulin Darblay.

Sur la mise à prix de 4,000 fr.

Deuxième lot.

Une Maison sise au Grand-Frenneville, commune de Valpuiseaux, construite en moellons et couverte en paille, composée:

D'une chambre basse à feu avec four, et d'un grenier au-dessus, cour commune avec Auguste Michaut; le tout tenant d'un côté levant à ce dernier, pignon mitoyen avec lui, d'autre côté au jardin dudit Auguste Michaut, d'un long midi Louis Privé, et d'autre long sur la cour commune.

Un petit jardin sis mêmes lieu et terroir, contenant environ cinquante-un centiares, cave sous motte dans ledit jardin, le tout situé à côté de la maison ci-dessus désignée; touchant d'un long Auguste Michaut, d'autre long Chaumette, d'un bout Jean-Louis Privé, et d'autre bout Auguste Michaut.

Sur la mise à prix de 300 fr.

Troisième lot.

Neuf ares cinquante-sept centiares de terre, sis au champier des Boullins, terroir de Bouville; tenant d'un long Pierre Véron, de Bouville, d'autre long Jean Blondeau, d'un bout sur le chemin de La Ferté, d'autre bout sur la route d'Etampes.

Sur la mise à prix de 80 fr.

Quatrième lot.

Trois ares environ de terre, sis aux Petits-Boullins, même terroir, tenant d'un long et d'un bout un sentier, et d'autre long représentants Romand.

Sur la mise à prix de 40 fr.

Cinquième lot.

Quatre ares soixante-quinze centiares environ de terre, sis au lieu dit les Trois-Arpenis, même terroir; tenant d'un long Louis Privé, d'autre long Blondeau, et des deux bouts sur plusieurs.

Sur la mise à prix de 30 fr.

Sixième lot.

La nue-propriété grevée de l'usufruit de M. Doussin père, d'une Maison sise au Petit-Frenneville, construite en moellons et couverte en chaume, et composée, au rez-de-chaussée, d'une chambre à feu et d'un grenier au-dessus.

Petite cour devant ladite maison, entourée de murs; touchant d'un côté (est) et d'un bout (midi) au saisi, à cause de la cour et de la maison habitable désignée plus haut, d'autre côté le chemin de Frenneville, et par derrière les héritiers Doussin.

Sur la mise à prix de 400 fr.

Septième lot.

Un are cinquante centiares environ de terre en jardin, planté de groseillers, sis au lieu dit le Petit-Frenneville, terroir de Valpuiseaux; touchant d'un bout le chemin de Frenneville, d'autre bout et d'un long Michaut Constant, et d'autre long Meriel Honoré.

Sur la mise à prix de 40 fr.

Huitième lot.

Quinze ares quatre-vingt-quinze centiares environ de terre et friche, sis au lieu dit le Gros-Bonnot, même terroir; touchant d'un long (levant) François Michaut, d'un bout (midi) Michaut Adrien, et d'autre bout la route numéro 12, d'Etampes à Fontainebleau.

Sur la mise à prix de 30 fr.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le premier septembre mil huit cent soixante-quinze.

Pour original,

Signé, CHENU.

S'adresser pour les renseignements: A Etampes, A M^e CHENU, avoué poursuivant, rue Saint-Jacques, numéro 100;

A M^e BREUIL, avoué présent à la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50.

A Maisse, A M^e SAUCIER, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

A La Ferté-Alais, A M^e BOULLOUX-LAFONT, notaire;

Et sur les lieux. Ensuite est écrit: Enregistré à Etampes, le quatre septembre mil huit cent soixante-quinze, folio 171 verso, case 2. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, double décime compris.

Signé: DELZANGLES.

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e DARDANNE, Notaire à Etampes.

Le **Dimanche 26 Septembre 1875**, à midi, 1^o D'UNE

GRANGE Avec JARDIN Sise à Etampes, rue de la Porte-Dorée, n° 12, Appartenant à M. RAGUENEAU.

2^o ET D'UNE **MAISON** Sise à Etampes, rue d'Enfer, n° 10, Appartenant à M. MOREAU.

S'adresser audit M^e DARDANNE.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

BON MOBILIER

A VENDRE
AUX ENCHÈRES,
A ÉTRÉCHY,

En la maison où est décédée Madame la baronne CHAUVEL,
Le Dimanche 12 Septembre 1875, à midi précis,
Par le ministère de M^e ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

Ce Mobilier comprend les meubles garnissant plusieurs chambres à coucher de maîtres et domestiques, salons, salle à manger, cabinet, etc., etc., tels que :

Cinq Couchettes en acajou et noyer, deux Lits de fer, Sommier élastique, bonne Literie comprenant : Matelas, Lits de plume, Oreillers, Traversins. Couvertures, Edredons et Descentes de lit; une Armoire à glace, cinq Tables de nuit, six Tables à toilette, trois Commodes et un Secrétaire, le tout en acajou, deux grandes Armoires en noyer et autres meubles.

Canapés, Divans, Fauteuils et Chaises recouverts de velours, Piano, Casier, Guéridons, Tables à jeu, Tables à ouvrage, Étagères, etc., etc.

Table de salle à manger à cinq allonges, deux Buffets, dont un grand et un petit, et douze Chaises canoës, le tout en acajou, Suspensions, etc., etc.

Un grand Bureau et un autre plus petit en acajou, Fauteuils, Chaises, etc., etc.

Six Pendules, huit Glaces, plusieurs Tableaux et Gravures, grands et petits Tapis d'appartement et de table, Chemins de couloirs et Escaliers avec tringles, Rideaux et Tentures, Candélabres, Flambeaux, Vases, Garnitures de cheminées et de foyers, Chandeliers, Bougeoirs et Lanternes, Poêles, Cheminée prussienne, Coffre à bois, etc., etc.

Belle Batterie de cuisine en cuivre et fer battu, Porcelaines et Cristaux, Couverts en ruolz, Tables, Buffets, Fontaine, Bouteilles vides, Casiers, Chantiers, Planches, Baquets.

Et quantité d'autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

Etude de M^e BERTHON, notaire à Gommerville.

ATTIRAIL DE LABOUR

A VENDRE
AUX ENCHÈRES,
Après Décès.

A BAUDREVILLE, CANTON DE JANVILLE,
En la ferme qui était exploitée par M. SÉJOURNÉ,
Le Dimanche 12 Septembre 1875, à midi

Et jours suivants, s'il y a lieu.

Par le ministère de M^e BERTHON, notaire à Gommerville,
A la requête de M. RIMBERT, tuteur
des mineurs SÉJOURNÉ.

DÉTAIL :

9 Chevaux, 43 Vaches, 1 Taureau, 466 Brebis mères, 45 Antennais, 111 Agneaux, 4 Béliers, 2 Pores, 450 Poules et Coqs, 400 poulains. — 3 Voitures guimbarde, 4 Maringote, 4 Voiture de marché, 1 Cabriolet, 2 Tombereaux, 1 Tonne, 4 Rouleau en fonte, 2 Rouleaux en bois, 3 Charrues, 8 Herse, 1 Cabane de berger, Claires, Râteliers, Doubleurs, Trais de cuir et de fer. Harnais, Coupe-racine, Tarare, Bascule, Cribles, Passoires, etc. — 10 Lits de plume, sommiers, Matelas, Draps, Nappes, Serviettes, Armoire, Commodes, Secrétaires, Vaiselle, enfin tous les objets de culture et de ménage dépendant de la succession de M. Séjourné.

A crédit. 2-2

Etude de M^e ROBERT DE LA MARCHE,
Notaire à Orléans, place Ste-Croix, 7.

A AFFERMER SÉPARÉMENT

Pour entrer en jouissance par la levée des guérets 1877,
4^e LA

BELLE FERME DE VILLEVESQUE

COMPOSÉE
de vastes bâtiments avec habitation très-comfortable,
et de terres en parfait état de culture.
Contenance réduite : 206 hectares.

2^e LA

PETITE FERME DE LA PIERRE-PERCÉE

COMPOSÉE
de bâtiments qui seront appropriés aux besoins,
et de terres presque d'un seul tenant.
Contenance augmentée : 90 hectares.

Ces deux Fermes, dont M. THIBAUT est le fermier principal, composent, avec 35 hectares qui en seront détachés, la propriété de Villevesque, sise commune de Villamblain, canton de Patay.

S'adresser à M^e ROBERT DE LA MARCHE, notaire à Orléans, place Sainte-Croix, 7;
Ou à M. COINTEPOIS, ancien notaire à Izy. 4

Certifié conforme aux exemplaires distribués
aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 4 Septembre 1875.

Etude de M^e BARTHOLOMÉ, notaire à Saclas,

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE

PETITE FERME

Située dans le canton de Méréville,
COMPRENANT

BÂTIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION,
Et 30 hectares de terres labourables, prés et bois.

S'adresser à M^e BARTHOLOMÉ, notaire à Saclas.
4-2

Etude de M^e CUROT, notaire à Dourdan.

MATÉRIEL DE PENSIONNAT

A VENDRE AUX ENCHÈRES
A DOURDAN,
DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL DE LYON,

Les Dimanche 12 et Lundi 13 Septembre 1875,
à midi,

Par le ministère de M^e CUROT, notaire.

Comprenant :

Meubles de salon, parloir, réfectoire et classes.
Tables, Pendules, Couchettes en fer et en acajou,
Lits, Matelas, Sommiers, Couvertures, Draps, Nappes,
Serviettes, Vaiselle, Batterie de cuisine.

Et généralement tout le matériel du pensionnat exploité par M^e Doré. 2-2

Etude de M^e RENO, notaire à Châteaudun.

FERME DE LA ROUSSELIÈRE

Commune de Saint-Hilaire-sur-Yères,
Arrondissement de Châteaudun.

CONTENANT

102 hectares 51 ares 93 centiares, dont 3 hectares
25 ares 90 centiares en prés,

A AFFERMER

Pour le 1^{er} Novembre 1876.

CLASSEMENT :

Bâtiments et cour.....	4	40	40
1 ^{re} Classe.....	9	22	25
2 ^e id.....	41	33	78
3 ^e id.....	31	78	40
4 ^e id.....	9	88	40
5 ^e id.....	9	49	»
Contenance totale...	402	51	93

S'adresser à M^e RENO, notaire à Châteaudun.
4 2

Etude de M. GAVELLE, notaire à Janville.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance par la levée des guérets 1878,
LA

FERME DE LA BOISSIÈRE

Située à quatre kilomètres de Janville,
(Eure-et-Loir)

Cette Ferme comporte environ 120 hectares.

S'adresser, à Janville, soit audit M^e GAVELLE;
Soit à M. RIVET-PIQUERET, propriétaire. 3-2

Etude de M^e A. CABARET, notaire à Dourdan.

BON FONDS DE COMMERCE

DE
MARCHAND CORDIER, SACS & BACHES

A Dourdan (Seine-et-Oise),

A CÉDER

DANS DE TRÈS-BONNES CONDITIONS.

S'adresser à M^e CABARET, notaire à Dourdan.
2-2

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Soupes et pour Assaisonnements

4 MÉDAILLES, 3 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors Concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

EN GROS : 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS

GRANDE INSTALLATION DE COMMERCE DE BLÉ A CÉDER

A ANGERS : Immenses magasins vis-à-vis la gare,
Matériel important, 2 Aspirateurs Rozé, —
Quais de déchargement. — Machine à vapeur
de 15 chevaux.

A LAVAL : 3 Vastes Magasins, proche la gare. — 7
Nettoyages Buby.

On louerait ou on céderait le matériel. — La location du matériel permettrait au preneur de tenter une opération importante sans courir la chance de perdre sur l'installation.

On louerait pour une ou plusieurs campagnes. 2-2

BOULOGNE-SUR-MER

PVS-DE-CALAIS

Saison d'Été 1875, Bals,
Concerts, Théâtre : Opéra
et Fêtes.

Bains, Casino, Courses,
Régates, Excursions en mer,
Pèlerinages.

BAINS DE MER

20-44



MALADIE DES CHIENS

La **POUDRE** de VATRIN guérit et préserve. — Le paquet 1 fr.
La **POMMADE** de VATRIN guérit Boutons, Gale, Dartres. — Paris, J. BONNEFON, pharmacien, 11, rue de Poitou. — Expéd. fr. — Dépôt à Etampes chez M. LEPROUST, pharmacien, et chez MM. les pharmaciens et armuriers. 3 2

ENGRAIS PICHELIN FRÈRES, A LA MOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher) SUCCESSEURS
BREVETÉS S. G. D. G.
PICHELIN-PETIT & FILS
MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION NATIONALE DE PARIS 1860
18 médailles d'or et d'argent aux concours nationaux et régionaux de 1858 à 1875.
VENTE SUR GARANTIE D'ANALYSE

PRODUITS CHIMIQUES. ENGRAIS DE GUANO DE LA MOTTE, ENGRAIS PICHELIN POUR BETTERAVES, PHOSPHO-GUANO DE LA MOTTE, POUDRE D'OS, SUPERPHOSPHO-AZOTE, SUPERPHOSPHATES, ENGRAIS DES VIGNES, ENGRAIS DES PRÉS, NOIR ANIMAL, PHOSPHATES DES ARDENNES et du MIDI, etc. — DEPOT à Angerville, chez M. CHENU Fils. 7-2

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.
En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.
Payables 50 francs par trimestre.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Guisepe Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Evangiles Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grande carte de France, moutée sur toile et rouleau pour bureaux. 25 fr.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

CRÉDIT MUSICAL

POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr.

PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.

BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.

L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.

CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° jésus. 400 fr.

MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.

La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 420 fr.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
22 Août 1875.	fr. c.	3 Septembre 1875.	fr. c.	22 Août 1875.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	21 01	Blé froment.....	20 00	Blé élite.....	20 75
Froment, 2 ^e q.....	19 77	Blé-boulangier.....	47 00	Blé marchand.....	49 50
Méteil, 1 ^{re} q.....	16 93	Méteil.....	45 34	Blé champart.....	48 50
Méteil, 2 ^e q.....	15 58	Seigle.....	41 67	Méteil moyen.....	47 25
Seigle.....	13 83	Orge.....	40 67	Méteil.....	45 30
Escourgeon.....	44 67	Escourgeon.....	9 50	Seigle.....	41 50
Orge.....	13 42	Avoine.....	8 84	Orge.....	41 25
Avoine.....	11 40			Avoine.....	9 00

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 28 Août au 3 Septembre 1875.

DÉNOMINATION.	Samedi 28	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 1 ^{er}	Jeudi 2	Vendredi 3
Rente 5 0/0.....	104 30	104 00	103 90	103 75	103 85	000 00
— 4 1/2 0/0.....	98 00	97 50	97 50	97 50	97 75	00 00
— 3 0/0.....	66 35	66 40	66 00	66 45	66 25	00 00

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 4 Septembre 1875.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1875.